

# 104 ÈME CONGRES DES MAIRES DE FRANCE : POUVOIR AGIR



Quatre jours de débats, une trentaine de forums, 10 000 participants : plus que jamais, le Congrès de l'Association des Maires de France a fait la preuve qu'il était le grand rendez-vous des élus de terrain.

Rendez vous, auquel 90 cantaliens ont répondu présent, en participant aux différents temps proposés par l'Association départementale du Cantal (AMF15).

## EN OUVERTURE DE SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, L'AMF A EXPRIMÉ SA SOLIDARITÉ AVEC LES MAIRES D'UKRAINE

Conviés par l'AMF, les maires ukrainiens de Lviv, Dnipo et Nizhyn, aux côtés des maires de Kremenchuh, Konotop et d'Ichnya, ont apporté un témoignage de la situation de leur commune et remercié les maires de France et l'AMF de leur action pour les soutenir. Le Président Zelensky a également apporté un témoignage vidéo adressé aux maires de France.

Le Président de l'AMF a souligné que la solidarité envers l'Ukraine « honore notre pays car elle sert la dignité humaine », rappelant que l'association a apporté son soutien aux Ukrainiens dès les premières heures du conflit.

# L'AMF APPELLE À « UN NOUVEL ÂGE DES RELATIONS ENTRE ÉTAT ET COLLECTIVITÉS »

Développement rural, planification écologique, organisation de l'école, sécurité, finances locales, accès aux soins, transition numérique, coopération intercommunale ont été les principaux sujets évoqués tout au long de ce 104ème congrès des Maires de France.

À l'issue de ces différentes tables rondes et conférences, il en ressort que *le « pouvoir et le devoir d'agir » des maires sont confrontés à d'innombrables défis, comme l'a précisé M. LISNARD, Président de l'AMF en insistant sur l'importance que " les collectivités retrouvent « les moyens d'action, le pouvoir agir » pour « recréer un renouveau civique indispensable à la dynamique de notre pays. »*

Dans cette situation, la hausse de la DGF prévue dans le projet de loi de finances pour 2023 est, aux yeux de l'AMF, totalement insuffisante. M. le Président LISNARD a rappelé que *"la DGF n'est pas un don mais un dû!"*

André Laignel, premier vice-président délégué de l'AMF, a présenté la résolution finale du 104e congrès des maires, votée à l'unanimité en soulignant que *" Sans attendre une nécessaire grande loi de libertés locales ou une révision de la Constitution, la nouvelle voie que nous réclamons peut être empruntée dès demain. Le mot « confiance » peut être la clef de ces relations apaisées et constructives que nous appelons de nos vœux. !"*

Ainsi l'AMF a formulé à l'issue de son Congrès des préconisations pour un nouvel âge des relations entre Etat et collectivités :

- Laisser aux communes et à leurs intercommunalités le soin d'écrire la norme locale
- Garantir la stabilité et la visibilité des ressources locales, en redonnant sa place et son sens à la contribution territoriale
- La consécration de la commune comme cellule de base de la démocratie.
- Améliorer l'efficacité de l'action publique dans les domaines partagés avec l'Etat

En conclusion de la résolution générale, M. LAIGNEL a formulé un vœu partagé par tous : *" Ayons l'audace d'ouvrir de nouveaux espaces de liberté. C'est cette ambition collective que nous proposons."*

## VERS UNE NOUVELLE RELATION ENTRE L'ÉTAT ET LES ÉLUS LOCAUX POUR CONSTRUIRE ENSEMBLE

Elisabeth BORNE, Premier Ministre a clôturé ce 104ème congrès en caractérisant le rôle du Maire, en tant que *" visage de l'action et de la décision ».*

À l'écoute des inquiétudes des élus, la Première ministre a souligné l'effort de *« 2,5 milliards d'euros »* fait pour soutenir les collectivités face à l'inflation en insistant sur une simplification à venir des différents dispositifs de soutien.

Des avancées sur bien des dossiers ont été présentées par Mme BORNE, notamment concernant la ZAN, en confirmant que *« les objectifs seront territorialisés et différenciés ».* Le gouvernement souhaite notamment *« garantir que toutes les communes rurales puissent bénéficier d'une possibilité de construction, en particulier lorsqu'elles ont peu construit par le passé ».*

M. MONTIN, Président de l'AMF 15 se réjouit de cette annonce, qui permettra, via une nouvelle mouture, prendre en compte les spécificités des territoires de montagne et permettre ainsi de proposer un texte adapté aux communes de différentes tailles, plus lisible et opérationnel.

En conclusion, la Première ministre a émis le vœu que la « *nouvelle relation* » entre le gouvernement et l'AMF se poursuive et s'approfondisse : « *Nous devons avancer main dans la main, échanger, continuer à nous entretenir* », pour « *construire l'avenir ensemble, en confiance* »

## DES PRÉOCCUPATIONS NATIONALES ... À NOS PRIORITÉS LOCALES

Dés préoccupations nationales à nos priorités locales, il n'y a qu'un pas !

En effet, parmi les sujets évoqués durant le congrès des Maires, deux sujets sont directement liés à l'actualité de l'association départementale du Cantal :

### → L'ÉCOLE DE DEMAIN

M. le Ministre de l'Éducation nationale, Pap Ndiaye a assisté au forum sur l'école organisé par Mme LABAILS et M. LETURC, co-président de la commission éducation de l'AMF.

Cette table ronde a été particulièrement suivie par les membres du bureau de l'AMF 15 qui travaille actuellement sur l'avenir de la convention ruralité afin de protéger l'école cantalienne de demain et ne pas retomber dans les statistiques pratiqués auparavant, ne prenant pas en compte les spécificités de nos territoires de montagne.

**Les maires cantaliens doivent se mobiliser pour pouvoir proposer une école de qualité accessible à tous.**

**C'est pourquoi, 3 réunions de travail par arrondissement ( les 05, 12 et 19 décembre), sont organisés par l'AMF 15, pour écouter et échanger entre élus sur le devenir et les actions à mettre en oeuvre pour tendre vers plus de modularité et de mutualisation entre les territoires.**

[Pour en savoir +](#)

### → RÉPONDRE À LA DIVERSITÉ DES BESOINS DE LOGEMENTS

Comment continuer à tenir les objectifs en matière de production de logement et de politique de peuplement, y compris en zone rurale ? Quels outils mobiliser pour agir sur le parc privé et social existant y compris indigne, et intervenir sur le foncier ?

Autant de questions posées à l'occasion d'une table ronde sur la politique de logement et d'aménagement du territoire qui se veulent équilibrées sur le long terme, mais qui se heurtent à la nécessité de répondre à l'objectif de lutte contre l'artificialisation des sols, d'accueil de nouvelles populations et de mixité sociale.

**En ce sens, l'AMF 15 et les services de la DDT et de l'ARS proposent une formation le 08/12 à la maison départementale des sports sur la mise en œuvre des pouvoirs de police du maire dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne.**

[Pour en savoir +](#)

## → RENCONTRE AVEC LES PARLEMENTAIRES DU CANTAL

Accueillie par Messsieurs les Sénateurs du Cantal, la délégation cantalienne a pu visiter, le mardi 22 novembre, le somptueux Palais du Luxembourg.

M. DELCROS et M. SAUTAREL ont, à cette occasion, rappelé leurs actions en tant que sénateurs et affirmé leur soutien quotidien envers les élus du Cantal pour faire entendre la voix des communes rurales.

En témoigne l' intervention durant le Congrès des Maires, de M. DELCROS rappelant que "les ruralités ont besoin d'un plan d'ensemble, structuré autour de trois piliers : les services, les collectivités territoriales et le soutien à l'économie locale ».

Le principe de libre administration des collectivités, et le dialogue de proximité entre communes et intercommunalité permettant de bâtir de manière concertée les pactes financiers a été défendu notamment par M. SAUTAREL durant l'examen du PFL 2023, débattu le soir même.

A noter que les députés M. BONY et M. DESCOEUR qui étaient co signataires de l'invitation des maires cantaliens étaient retenus par leur obligation parlementaire.



## DES PARTENARIATS STRATÉGIQUES POUR LES ÉLUS LOCAUX

L'association des Maires et des Présidents d'EPCI du Cantal tisse un partenariat gage de réciprocité avec 9 entreprises structurantes, au service de notre territoire.

Ainsi, grâce à leur soutien, une soirée a pu être proposée à l'ensemble des élus afin de permettre une rencontre à l'issue du congrès des Maires et d'échanger entre acteurs locaux et élus de proximité.

*Nos partenaires : Groupama, Enedis, EDF, Gites de France, Soulier, L'entreprise Electrique, Marquet, Europe Service, La Poste*

## → SIGNATURE AVEC EDF ET ENEDIS

Face à l'augmentation des prix, que faire en tant que Maire ? Question posée par M. MEGE, Directeur territorial - Auvergne, aux maires cantaliens.

En ce sens, dans le cadre de la convention entre l'AMF 15 et EDF, une coopération a été signée autour de plusieurs thématiques :

- les démarches d'efficacité énergétique dans les bâtiments publics, les équipements techniques des communes et l'éclairage public,
- le recours aux énergies renouvelables lors de la réalisation de nouveaux projets : photovoltaïque au sol, autoconsommation individuelle et collective pour les bâtiments,
- la mobilité électrique,
- la précarité énergétique, le chèque énergie (Date Visio à définir),
- la formations aux éco gestes et sensibilisation au développement durable

Le photovoltaïque a également été présenté comme une solution pour produire localement et consommer local, via l'auto consommation sur des bâtiments publics.



M. MONTIN a rappelé que face à l'augmentation du prix de l'énergie, " nos citoyens souffrent, et il faut être vigilant". Des solutions via les objets connectés peuvent être une des pistes de réflexion, tout comme le photovoltaïque au sol, dossier porté par l'AMF 15, qui souhaite un développement raisonné et maîtrisé tout en préservant l'activité agricole.

A noter que durant le Congrès des maires, Territoires Unis a soutenu l'initiative du Sénat visant à mieux compenser une partie de la hausse des dépenses énergétiques supportées par les collectivités par un amendement relatif au « filet de sécurité » pour les collectivités.

Ainsi, Territoires unis appelle l'attention du Gouvernement sur l'importance d'une prise en compte complète de toutes les dépenses énergétiques supportées directement ou indirectement par les collectivités pour la mise en oeuvre de ce dispositif.

En conclusion, M. le Président MONTIN a rappelé la confiance des élus envers EDF qui reste incontestablement l'opérateur historique des collectivités locales.

Le stand d'Enedis, au Salon des maires, a également été convoité par les membres de l'AMF 15, le temps d'une signature en présence de M. RIEHL et M. DELTORT.

A cette occasion, M. MONTIN a souligné que l'énergie représente un enjeu considérable pour le monde de demain à l'échelle de nos territoires. En ce sens, il est nécessaire de pouvoir s'appuyer sur le savoir faire et l'expertise des techniciens d'Enedis, qui ont tissé au fil des années un lien de confiance avéré qui permet au de faire face à cette crise de l'énergie avec un travail de terrain réalisé au quotidien.

